

Communiqué de presse

Le 14 avril 2020

COVID-19

Le Département des Hauts-de-Seine lance une campagne de dépistage pour les personnes âgées

Face à l'ampleur de l'épidémie de Covid 19 et compte tenu de la vulnérabilité des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux, le Département des Hauts-de-Seine poursuit sa mobilisation auprès des personnes âgées.

Ainsi, dans le cadre d'un plan d'urgence visant à prévenir la propagation de l'épidémie et à protéger les personnes âgées les plus vulnérables, une campagne de dépistage systématique à l'échelle du Département est lancée.

Il s'agit d'une démarche visant à sécuriser d'une part, leur accompagnement par les professionnels médico-sociaux et d'autre part, leur retour à domicile.

A partir du 16 avril 2020, le Département mobilise un réseau de laboratoires d'analyses répartis sur l'ensemble des Hauts-de-Seine pour pratiquer **25 000 tests moléculaires homologués (PCR)**.

Cette campagne vise à dépister au total 10 000 résidents et 6 800 personnels des Ehpad, 200 personnels et 2 500 résidents des Résidences autonomes, ainsi que 5 500 salariés des Services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Pour Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine par interim, « *la protection des personnes âgées les plus vulnérables et des professionnels qui les accompagnent est essentielle, particulièrement dans cette période de crise sanitaire. Ces tests permettront notamment de prévenir la propagation du virus au sein de cette population déjà fragile. Plus que jamais, le Département des Hauts-de-Seine met la solidarité au cœur de ses actions* ».

Le Département des Hauts-de-Seine se mobilise pour les personnes âgées

> **Un dispositif d'urgence interdépartemental** a été mis en place pour faciliter et accompagner la sortie d'hospitalisation des personnes âgées et le maintien des services à domicile, afin de libérer des lits en milieu hospitalier.

> **Le versement des aides financières est maintenu** et la continuité des prestations individuelles de solidarité assurée.

> **Un numéro vert interdépartemental est mis en place pour soutenir les Services d'aide et d'accompagnement à domicile : [0 805 38 39 49](tel:0805383949)**. En complément, **tous ont reçu un kit évolutif d'information** sur les consignes de sécurité et d'hygiène, la réglementation et la conduite à tenir.

> **Début Mars, les actions 2019 pour le forfait autonomie ont été reconduites en 2020** pour les gestionnaires de résidences autonomie qui en avaient formulé la demande.

> **La Conférence des financeurs continue d'être organisée** pour examiner notamment les nouvelles actions du Forfait autonomie 2020 et les demandes de reconduction de financement des opérateurs soutenus depuis 2 ans, à l'issue du Hackathon 2018.

> La direction du Pilotage des Etablissements sociaux et médicaux préservent des contacts réguliers avec l'ensemble des structures du territoire dont les EHPAD, résidences autonomie, accueil de jour, établissements pour personnes en situation de handicap, FAM, SAVS...

> Une enveloppe de 50 000 euros est débloquée par le Département et l'Institut des Hauts-de-Seine pour participer à l'effort de solidarité nationale et s'engager auprès des populations les plus vulnérables et plus particulièrement auprès des personnes âgées isolées du territoire.

> Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées qui vivent à domicile, une permanence téléphonique est mise en place quotidiennement pour les 500 seniors du projet Juvenior de Fontenay-aux-Roses (06 60 57 12 83) et de Châtenay-Malabry (06 26 80 37 00).

Toutes les informations sur www.hauts-de-seine.fr

Contacts presse

Muriel HOYAUX

tél. : 06 66 58 77 35

courriel : mhoyaux@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr

Amélie CHABUET

tél. : 06 60 06 28 89

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr